

France-Gravelines: Holiday home services

OJ S 47/2015 07/03/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Gravelines

Postal address: 1 rue des Clarisses, BP 209

Town: Gravelines

Postal code: 59820

Country: France

For the attention of: M. le maire

E-mail: marches@ville-gravelines.fr

Telephone: +33 328235952

Fax: +33 328235907

Additional information can be obtained from:

Official name: Service marchés publics

Postal address: 1 rue des Clarisses, BP 209

Town: Gravelines

Postal code: 59820

For the attention of: Maryse Dul

Telephone: +33 328235952

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Mairie de Gravelines

Postal address: Service marchés publics, 1 rue des Clarisses, BP 209

Town: Gravelines

Postal code: 59820

Internet address: <http://ville-gravelines.marcoweb.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Mairie de Gravelines

Postal address: 1 rue des Clarisses, BP 209

Town: Gravelines

Postal code: 59820

Internet address: <http://ville-gravelines.marcoweb.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Organisation des classes de neige.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 26: Recreational, cultural and sporting services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 48

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Estimated value excluding VAT:

Range: between 400 000 and 1 600 000 EUR

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente consultation concerne l'organisation des classes de neige prévues pour des élèves de Cm2, de Cm1/Cm2 et éventuellement de CLIS (Classe d'inclusion Scolaire), accompagnés de leurs enseignants. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'ajouter d'autres classes. Les dates de séjours seront choisies par la collectivité. Les séjours auront lieu entre janvier et avril, hors périodes de congés scolaire. Le nombre de séjours est susceptible de varier suivant le nombre d'élèves et de classes (3 ou 4 séjours). Les séjours de classe de neige se dérouleront en Savoie ou en Haute Savoie.

II.1.6. CPV code(s)

55242000 Holiday home services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Marché unique à bons de commande avec mini et maxi et un opérateur économique. le montant total des commandes du marché est compris entre un minimum et un maximum, définis comme suit: seuil minimum 100 000 EUR (HT). Seuil maximum 400 000 EUR (HT). Pour la période initiale. Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction. Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 1.7.2015 jusqu'au 30.6.2016. Le marché est reconductible pour 3 périodes de un an.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune garantie financière n'est exigée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Articles 86 à 111 du code des marchés publics français. Caractéristiques des prix: prix unitaires. Modalités de variation des prix: révision périodique. Annuelle. Une avance de 5 % sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes: selon les modalités définies au contrat. Chaque décompte sera établi en deux exemplaires. Les factures seront envoyées ou déposées en Mairie. La ville de Gravelines se charge de les transmettre pour vérification. Le timbre de la Mairie fera foi de la computation du délai.. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements: Le financement se fera sur les fonds propres de la commune.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: La durée du contrat précitée est une durée maximum.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP. Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail. Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC 1 ou forme libre) Les documents relatif aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 46 du CMP - article R.324-14 et R.324-7 du code du travail. La déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;. #Photocopie de l'agrément de la direction départementale du ministère de la jeunesse et des sports pour l'hébergement d'enfants #Photocopie de l'agrément de tourisme (association) ou de la licence d'agent de voyages (sociétés). Pour chaque certificat précité, l'organisme acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations. Weighting 40

2. Valeur technique. Weighting 60

3. Valeur technique: description bâtiment, conditions d'hébergement, dates de séjours proposées. Weighting 25

4. Valeur technique: activités ski et hors ski. Weighting 20

5. Valeur technique: moyens humains et matériels mis à disposition (personnel, bus, ...). Weighting 15

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

15008021

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

31.3.2015 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures: l'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants: les fichiers peuvent être transmis dans les mêmes formats que ceux composant le dossier de consultation des entreprises ou dans un format largement disponible.. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (**) du RGS. Les candidats utilisent un certificat conforme au RGS (référentiel général de sécurité) figurant sur la liste de confiance française (<http://references.modernisation.gouv.fr>) ou sur une liste de confiance d'un autre État-membre de l'Union européenne. Toutefois, les candidats sont libres d'utiliser le certificat de leur choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, ils doivent transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité. tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite. Les documents de l'offre seront signés uniquement du pouvoir adjudicateur. Il sera joint au dossier la preuve de la validité de la signature du candidat.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lille

Postal address: 143 rue Jacquemars Giélée, BP 2039

Town: Lille Cedex

Postal code: 59014

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Voies et délais des recours dont dispose le candidat:

- référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat,
- référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA,
- recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique,
- recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

3.3.2015